

La médecine sur le banc des accusés

«Quelqu'un doit répondre de la fuite en avant du système de santé»

Les disputes de Rumine

L'Association Disputons-Nous organise depuis 2022 des débats sur des grands thèmes de société avec un format original, celui du procès. Après un premier événement le 2 novembre à propos de l'agriculture, le second aura lieu ce samedi 16 novembre sur le thème de la médecine. L'occasion de voir débattre d'éminents avocats, des personnalités reconnues et des experts sur ces sujets essentiels, en interrogeant sans tabou les enjeux et en cherchant les meilleurs arguments pour, peut-être, arriver à des pistes de solutions communes. Le procès d'Hippocrate est précédé de tables rondes et de témoignages et a lieu au Palais de Rumine, à Lausanne. Entrée libre.

Le procès fictif d'Hippocrate est prévu samedi à Lausanne. Avec lui, c'est notre rapport à la médecine qui est jugé.

Romarc Haddou

Le système de santé suisse est l'un des meilleurs du monde mais... ce n'est pas un système de santé. «C'est un système de soins», corrigent les voix critiques. Au point de dévoyer la médecine? Hyper-complexe, technique et prisonnière d'intérêts particuliers, elle est devenue impersonnelle et très coûteuse. C'est parce que «la longue tradition humaniste des soins est menacée» qu'Hippocrate sera jugé dans le cadre des disputes de Rumine. Peut-il s'en sortir? Début de réponse avec Stéphanie Monod, médecin-chef à Unisanté.

Comment en sommes-nous arrivés à juger Hippocrate?

Hippocrate est jugé parce qu'on se demande s'il a bien défendu les valeurs de la médecine et parce qu'il semble aujourd'hui soumis à un système qu'il ne maîtrise plus. En 1912, quand la première loi sur l'assurance maladie (LAMA) est introduite, c'est un véritable progrès social qui permet à de plus en plus de personnes d'accéder aux soins médicaux. Le corps médical garde alors une position dominante puisqu'il détermine, avec les caisses maladie, quels sont les progrès qui doivent être intégrés dans le système de santé. L'État, lui, n'a pas vocation à intervenir ou à réguler. À

l'époque, ça pouvait fonctionner car la population consultait peu et donc coûtait peu.

Une époque qui paraît lointaine.

En effet. Avec les progrès de la médecine et les attentes de la société, le système de santé s'est développé à grande vitesse. Depuis les années 80, les soins sont devenus un véritable marché. La question est de savoir si tout cet investissement produit un bénéfice pour la population et si les valeurs portées par Hippocrate sont toujours au centre de ce système. Avec les progrès technologiques, de grandes industries se sont immiscées dans la pratique médicale et ont renforcé les promesses de réparation de la santé. Mais ces évolutions technologiques pèsent lourd dans l'évolution des coûts.

La LAMa actuelle n'est pas assez contraignante sur la maîtrise des coûts?

La LAMa de 1994 a permis d'instaurer une couverture universelle des soins de très haute qualité mais, en mettant l'accent sur la maîtrise des coûts, elle a aussi induit une plus grande régulation et généré une forte bureaucratisation. On pense le système avec une lunette de coûts et non pas avec une vision globale de ce qu'il doit produire comme soins et santé. Or, le système devrait protéger et promouvoir la santé de la population avant de la réparer. Sauf qu'on n'alloue même pas 5% de nos dépenses à la prévention.

Comment faire pour renverser ce modèle?

Avec l'Académie suisse des sciences médicales, nous demandons une loi fédérale sur la santé. Une telle loi-cadre permettrait de poser les bases d'une vraie poli-



Comment passer d'un modèle misant (presque) tout sur la réparation de la santé à un système combinant soins et prévention?

«Il faudra sans doute intégrer que le principe du «toujours plus» s'essouffle et que la pression populaire provoque un changement de paradigme.»



Stéphanie Monod, médecin-chef à Unisanté

tique dans ce domaine et de considérer non seulement les soins, mais aussi la santé. Elle permettrait aussi de clarifier les responsabilités de la Confédération et des cantons ainsi que celles des autres acteurs. Aujourd'hui, les responsabilités sont trop partagées et soumises à des pressions fortes d'intérêts privés.

Libérer la santé des intérêts privés, c'est un peu utopiste, non?

Il ne s'agit pas de supprimer les intérêts privés, mais de les intégrer dans un vrai partenariat et de les inciter à servir l'atteinte d'objectifs communs définis démocratiquement. Ce n'est pas une question de savoir si on veut aller avec notre système de santé et de soins, par rapport à ce qu'on veut pour notre société. C'est une question de responsabilités partagées.

Vous ne croyez pas aux initiatives qui s'inscrivent dans le cadre actuel, par exemple le financement au forfait, les réseaux de soins intégrés...?

Ces initiatives ont le mérite d'exister et je pense qu'elles permettent de vrais bénéfices sur la trajectoire du patient. On va vers plus de qualité et c'est probablement moins coûteux. Mais je le répète, il n'existe pas de cadre légal pour favoriser ces modèles. Ceux qui sont lancés sont des projets pilotes à petite échelle et avec un nombre d'acteurs restreint. Cela

permettra de démontrer qu'ils ont une utilité, mais tant qu'il n'y aura pas les conditions structurelles adéquates, ce sera impossible de les déployer à grande échelle.

Donc nous avons le choix entre la révolution et l'implosion?

Il ne faut pas renoncer à ces petits projets parce qu'ils servent à préparer la suite. L'enjeu est de savoir quand viendra la suite. Il faudra sans doute intégrer que le principe du «toujours plus» s'essouffle et que la pression populaire provoque un changement de paradigme. Là, nous aurons déjà l'expérience des petits projets pour construire un modèle plus sain. J'ai confiance dans le fait qu'on peut repartir sur de bonnes bases.

Mais à quelle échéance?

Malheureusement, je pense que ce changement viendra d'une crise sociale. Les prochaines décennies seront difficiles et il faut passer le cap de 2050. Dans les vingt prochaines années, je ne vois aucune évolution majeure de la médecine qui peut réellement

changer notre pronostic. Nous allons devoir être pris en charge par le système, car il y aura de plus en plus de seniors avec de plus en plus de maladies chroniques. Par contre, après 2050, il est possible que la médecine soit totalement différente grâce aux progrès scientifiques et technologiques et qu'elle soit beaucoup plus efficace en termes de prévention. D'ici là, il faut que quelqu'un réponde de la fuite en avant du système. Aujourd'hui, le problème c'est que personne n'est légitimé à mal dormir à cause de ça.

Infos pratiques

Lieu: Palais de Rumine, place de la Riponne 6, Lausanne. Entrée libre.

Procès d'Hippocrate: samedi 16 novembre de 18h à 20h45 à la salle Rome. Expo immersive dans la halle principale dès 10h, rencontres et bourse aux idées dès 14h.

Programme: disputons-nous.ch. Acte d'accusation, mémoire de défense et autres documents à télécharger sur le site.

Raymond Guyaz est décédé

Nord vaudois
Professeur et doyen au Gymnase d'Yverdon, le «radical historique» fut syndic de la Ville et député au Grand Conseil.



Raymond Guyaz, ancien syndic radical d'Yverdon

ouvre en 1974. Il en sera doyen et enseignera notamment le latin à des générations d'élèves. Il quitte l'enseignement le temps de sa syndication, puis y revient après un congé professionnel permis par le statut de fonctionnaire.

«C'était un excellent orateur, un homme de lettres», se souvient Rémy Jaquier. Dans une ville où la gauche et la droite pratiquent souvent l'alternance, Raymond Guyaz assume la syndication, après un socialiste.

«J'ai été membre de la Municipalité dont il était syndic et c'était une période agréable, se souvient son successeur Olivier

Kernen, socialiste. Il gérait les séances en cherchant le consensus, même si ça prenait un peu plus de temps. Sous sa syndication, la Ville traversait une période difficile sur le plan financier et nous avons réalisé les projets lancés auparavant: la grande salle de la Marive, le Collège de la Villette et la caserne des pompiers.»

Pour Pascal Broulis, «Raymond Guyaz était un pincésans-rire, amusant, et jovial. Il a été syndic à une époque où Yverdon commençait à prendre conscience de son rôle de deuxième ville du canton, où elle sortait de l'image du brouillard et de la cité ouvrière pour devenir plus urbaine et prendre son destin en main.» Il fut un «député discret, tout en étant efficace en commission», assure Olivier Kern.

Jérôme Cachin

PUBLICITÉ

LES JOURS EXCEPTIONNELS 8-25 NOVEMBRE

LAUSANNE (CRISSIER) - GENÈVE - SION - ZÜRICH - BÂLE - LUGANO

rocheboboys PARIS